

RAPPORT MORAL 2017

Mesdames, Messieurs,

Tout d'abord, bonjour à toutes et à tous. Merci d'être présents à cette assemblée générale, qui va résumer les actions que nous avons entreprises en 2017.

Je voudrais d'abord vous présenter les excuses de :

- François ATHIMON, Conseiller technique sportif.

Avant de commencer cette assemblée générale, je souhaiterais rendre hommage à un homme qui a œuvré tout au long de sa vie à l'essor de l'équitation. Je veux parler de Patrick MICHAUD, qui nous a quitté prématurément cette année. Il était connu pour son implication sans mesure dans toutes les disciplines de notre sport. Je vous demande non pas une minute de silence mais une salve d'applaudissement en son honneur. Il restera à jamais dans nos cœurs.

Je souhaitais faire aussi un bilan sur le nombre de licences. En effet, avec un nombre de licences de 6 634 en 2017, notre département est resté pratiquement stable par rapport à 2016 (6 679 licences). La région des Pays de la Loire voit aussi le nombre de ses licences 2017 presque égal à 2016 (37 735 licences en 2017 et 38 782 en 2016). Quant à la Fédération Française d'Équitation, elle voit son nombre de licences diminuer, passant de 663 194 licences en 2016 à 644 800 licences en 2017.

Pour faire le bilan des actions que nous avons entreprises en 2017, je vais laisser la parole aux membres du Comité qui avaient pris en charge nos différentes actions.

Tout d'abord, **François SALAÜN** va nous faire un point sur les **différents stages pour les cavaliers club**. Cinq stages étaient organisés cette année :

- le **15 janvier 2017** : un stage, et c'était une première, de **dressage** a eu lieu à la Société Hippique Yonnaise. **16** cavaliers ont suivi les conseils de **Claude ALPHEN**.
- le **22 janvier 2017** : un stage de **C.S.O.** aux Écuries d'Eskame à BEAULIEU SOUS LA ROCHE a rassemblé **14** cavaliers sous la houlette d'**Alain FANGEAUX**.
- le **17 février 2017** : **16** cavaliers ont participé au stage de **Concours complet** sous la férule de **Rodolphe SCHERER** au Haras des Presnes à SAINT GERVAIS, avec une séance sur le plat le matin et une séance à l'obstacle l'après-midi.
- le **26 février 2017** : un stage **hunter** a eu lieu à la Société Hippique Yonnaise. Le stage était destiné aux cavaliers club et aux enseignants. Les **16** cavaliers, sous la houlette de **Pierre SALAÜN**, ont eu deux séances : le matin sur le thème « Figures imposées » et l'après-midi sur le thème « Maniabilité ». Concernant les **enseignants** au nombre de **5**, ils se sont vu expliquer le règlement Hunter ainsi que le montage de pistes.

Compte tenu du fait que ces stages ont été appréciés tant par les cavaliers que par les enseignants, ils seront reconduits en 2018. Nous en reparlerons tout à l'heure.

Christelle IMBERT pour la soirée des enseignants :

Elle s'est déroulée le **lundi 16 janvier 2017**. Elle a regroupé **une vingtaine d'enseignants** au Logis de Réputé à SAINTE CÉCILE autour d'un buffet. Nous remercions les hôtes du Logis de nous avoir offert l'apéritif.

Plusieurs enseignants ont sollicité le Comité Départemental d'Équitation de la Vendée pour organiser des stages de perfectionnement. Le Comité est limité par les moyens financiers qui lui sont alloués par les différents organismes et pouvoirs publics (CRE, ministère de tutelle, ...), moyens financiers qui sont à la baisse chaque année. Il peut donc difficilement financer ces démarches, mais des fonds d'aide à la formation existent et peuvent être sollicités par les professionnels salariés ou employeurs (FAFSEA, VIVEA, ...).

Le Comité peut aider à relayer l'information pour constituer des groupes de travail. Il peut, en ce sens, faire passer sur son site internet toutes les informations qui permettent de promouvoir ces actions. A cet effet, un onglet est dédié aux enseignants sur le site du C.D.E.

J'en profite pour énumérer les missions des C.D.E. selon les statuts adoptés à l'assemblée générale de la Fédération le 20 avril 2017 :

- 1 – la contribution à l'organisation des formations
- 2 – l'organisation et la coordination des calendriers d'activité
- 3 – l'organisation des formations de juges de compétitions
- 4 – l'évaluation du niveau de maîtrise technique des pratiquants licenciés à la Fédération
- 5 – la définition des éventuelles applications locales de tous les règlements concernant les activités équestres lorsque ceux-ci le prévoient
- 6 - la contribution, autant que nécessaire, à l'organisation de toutes les épreuves sportives se déroulant sur son territoire
- 7 – l'organisation d'assemblées, congrès, conférences, expositions, cours, stages et examens fédéraux
- 8 – l'organisation d'actions de promotion des activités équestres : l'édition et la publication de tout document
- 9 – le développement des établissements, des installations, des matériels utilisés par les activités équestres y compris la compétition
- 10 – la participation à tous les organismes par affiliation ou convention afin de promouvoir les activités équestres
- 11 – l'organisation et la maîtrise des compétitions départementales dans le cadre des règles édictées par la F.F.E.
- 12 – la représentation, au plan départemental, de la F.F.E.

Cédric FLEURY, pour le Vendée Attel'âges :

La 7^{ème} édition du **Vendée Attel'âges** s'est tenu le **dimanche 19 mars 2017** au Haras de la Vendée. Je voudrais remercier le Conseil départemental de la Vendée pour l'accueil qu'il réserve à cette manifestation depuis quelques années. Merci aussi à la **vingtaine de meneurs**, meneurs classés au Vendée Horse Synergie Tour 2016, qui se sont déplacés. La journée fut légèrement pluvieuse, ce qui n'a pas permis, malheureusement, d'attirer le public. Elle a débuté par un défilé en ville de tous les attelages, auxquels s'étaient joints les attelages des Haras Nationaux que je remercie aussi.

Le matin, le défilé nous a conduits du Haras par la rue Gallieni, le boulevard Briand, la rue Lafayette, le tour de la place Napoléon, la rue de Gaulle et retour au Haras par le boulevard des Etats-Unis.

L'après-midi a été consacrée à des démonstrations de maniabilité et de marathon, puis ce fut la remise des prix et le cocktail offert par le Conseil départemental. Merci encore à tous les meneurs, aux institutions, à Horse Synergie, à la ville de LA ROCHE SUR YON, aux Roulottes du Sud Vendée, à SR Concept, partenaires de cette manifestation. Je remercie également tous ceux qui ont participé à l'organisation de cette journée.

Pour les Championnats Départementaux Club, la parole est à Matthieu GRASSET :

Le troisième point fort de cette année 2017 fut l'organisation des **Championnats départementaux**, qui se sont tenus à **BAZOGES EN PAREDS les 4 et 5 juin 2017**.

Ce sont **52** cavaliers en CCE, **22** en Dressage, **53** en Hunter, **107** en CSO, soit **234** cavaliers (soit **84** cavaliers de **moins** par rapport à **2016**), qui se sont disputés les différents titres de Champions de Vendée. Malheureusement, en raison du peu d'engagés, l'Équifun a dû être annulé.

60 boxes avaient été réservés. Le dimanche, la **soirée**, qui fut appréciée de tous, a regroupé environ **150 personnes**.

Je voudrais remercier les clubs qui y ont participé et féliciter les lauréats. Je souhaite aussi remercier vivement les différents partenaires pour les lots qu'ils nous ont offerts : le Conseil départemental, les Vergers de Vendée qui nous ont fourni des fruits pour les bénévoles, les selleries « Hippik » et « SPD », le photographe Jean-Pierre GIRAUD, Freddy Bonbons, le fromager « La Vallée du Loup », les agences du Crédit Agricole de LA ROCHE SUR YON Halles et de LA CHATAIGNERAIE et tous les exposants présents lors de cette manifestation et qui nous ont offert différents lots.

Je remercie aussi les bénévoles qui nous ont aidé et qui se sont impliqués dans la préparation et le bon déroulement de ces deux journées de Championnat, et l'association Compétitions Equestres de Vendée pour l'accueil sur le site de Menjopolis.

Cette année, deux partenariats avaient été renouvelés :

- le premier, avec la Maison Familiale Rurale de BOURNEZEAU qui a mis à notre disposition des élèves pour l'installation et le rangement. Parmi eux se trouvaient des élèves qui ont été bénévoles pendant les deux jours de compétition.
- le deuxième, avec l'École des Établières, qui a mis à notre disposition une classe d'élèves qui préparent le C.G.E.A. « Conduite et gestion des exploitations agricoles – Support Équin ». Ces élèves étaient présents lundi pour voir comment se déroulent des compétitions équestres et aider au montage des pistes. Tout comme la Maison Familiale, certains élèves étaient présents dès le samedi comme bénévoles pour les deux journées.

Espérons que ces deux partenariats pourront être renouvelés en 2018.

Merci aussi aux Présidents de jury et aux différents juges des épreuves. Je voudrais aussi remercier tout particulièrement Jean-Pierre GUILMENT, qui fut notre directeur technique avant, pendant et après ces Championnats.

Merci aussi à :

- la Société Hippique Yonnaise et à son équipe, qui a organisé les championnats club départementaux « Poneys »,
- l'association « Equivents » et à son équipe, qui a organisé les championnats club départementaux d'attelage,
- à l'association « Equassyion » et à son équipe, qui a organisé les championnats club de T.R.E.C.

Pour les Championnats Départementaux Amateurs, la parole est à Christelle IMBERT :

Le Comité Départemental d'Équitation de la Vendée a renouvelé, cette année, l'organisation des Championnats Départementaux Amateurs en demandant à des organisateurs de compétitions de niveau amateur, d'être le soutien pour ces championnats, dans les disciplines du Concours Hippique, du Concours Complet, du Hunter, du Dressage et de l'Attelage.

Les championnats amateurs se sont donc déroulés :

- pour le C.S.O. à SAINT GERVAIS avec le soutien de la S.H.R. Pays du Gois du 14 au 16 juillet 2017,
- pour le C.C.E., à MOUTIERS LES MAUXFAITS, avec le soutien de la Société Hippique de la Vendée le 13 août 2017
- pour le Hunter, aux LANDES GÉNUSSON, avec de soutien de l'association Chambrette Passion Complet, le 2 octobre 2016,
- pour l'Attelage, à FONTENAY LE COMTE, avec le soutien de l'association Equivents, les 8 et 9 avril 2017,
- pour le Dressage, aux LANDES GÉNUSSON, avec le soutien de l'association G&E, le 17 septembre 2017
- pour le T.R.E.C., à NESMY, avec le soutien de l'association Equ'assyion, le 9 juillet 2017.

Nous avons poursuivi, cette année, un partenariat avec l'ASSELVEN, qui a offert différents lots aux cavaliers montés sur les podiums des différents championnats.

Ces championnats ont été, dans l'ensemble, appréciés par les cavaliers. Malheureusement, les nombres de participants reste faible par rapport au nombre d'engagés.

Pour l'Equi Handi, la parole est à Pascale SALICHON :

La journée Equi-handi s'est tenue le 23 mai 2017, à l'occasion de la journée « Portes Ouvertes Handi ».

Deux clubs ont reçu des personnes en situation de handicap ce jour-là :

- la Ferme Equestre de la Tuilerie, au TALLUD SAINTE GEMME, a reçu plusieurs groupes d'habités souhaitant participer à cette journée.

- Les Ecuries de la Boissière, à LA BOISSIERE DES LANDES, où Pascale SALICHON a reçu plusieurs établissements d'habités. Une rencontre d'équi-fun pour les cavaliers réguliers avec remise des prix et des baptêmes permettant à quelques nouveaux de découvrir l'activité cheval fut complétée par un pique-nique où tous participaient.

Ces journées festives sont l'occasion d'instaurer une dynamique avec les établissements spécialisés, cette fête leur permettant de se retrouver, de montrer ce qu'ils font. Certains prennent cette rencontre très à cœur, se dépassent, d'autres viennent pour découvrir l'activité, mais chacun y trouve son plaisir et du bénéfice.

Pour la section sportive scolaire, François SALAÛN :

Afin de pouvoir proposer aux collégiens une continuité au lycée pour la pratique de l'équitation dans le cadre scolaire, le lycée « Georges Clemenceau » de CHANTONNAY avait déposé un dossier de demande d'agrément en septembre 2015. Après étude de ce dossier et avis pris auprès du Comité Régional d'Équitation des Pays de la Loire et le Comité Départemental d'Équitation de la Vendée, l'agrément a été donné au lycée « Georges Clemenceau » de CHANTONNAY pour la rentrée 2016. 10 élèves y ont été accueillis à la rentrée 2016, et pour l'année scolaire 2017-2018, ils sont au nombre de 14.

Le lycée a mis en place cette section sportive avec la Ferme Équestre de la Tuilerie au TALLUD SAINTE GEMME, établissement équestre le plus proche.

La section sportive de FONTENAY LE COMTE en collège, en partenariat avec l'Étrier Fontenaisien, fonctionne bien. Le championnat départemental des sports équestres UNSS y a d'ailleurs été organisé cette année.

Notre Comité Départemental d'Équitation est très fier de proposer 2 sections sportives scolaires, celle de CHANTONNAY et celle de FONTENAY LE COMTE, dans son département, sections qui sont les seules en Pays de la Loire et en nombre très restreint en France.

Souhaitons donc bonne chance à cette section, à ses élèves et à leurs professeurs et formateurs.

Le **site internet** est remis à jour régulièrement. Je vous incite à le consulter, que vous soyez club, cavalier ou parent de cavaliers, puisque vous y trouverez les comptes rendus de nos réunions, dans lesquels vous prendrez connaissance des différentes décisions prises, des informations sur les stages, et autres renseignements.

Voilà le récapitulatif pour cette année 2017.

Nous aborderons, après le rapport financier, les projets et actions pour 2018.

Je passe maintenant la parole à Cédric FLEURY, pour le rapport financier 2017 et présenter le budget prévisionnel pour 2018.

Merci Cédric.

Nous allons procéder à l'approbation de ces deux rapports.

Après un vote à main levée, le rapport moral 2017 est adopté à l'unanimité.

Après un vote à main levée, le rapport financier 2017 est adopté à l'unanimité.

Avant d'aborder la présentation des actions 2018, je vous rappelle que le jeudi 21 décembre 2017 à 20 h 00 se tiendra, ici même, l'assemblée générale électorale du Comité Départemental d'Équitation, car, comme vous le savez, nous devons procéder au renouvellement des membres du Comité. Vous avez d'ores et déjà reçu convocation et bulletins de vote.

Aucune question n'a été posée.

Merci de votre confiance.

La Présidente

Anne GRÉMAUD

La Secrétaire

Céline BULET

ACTIONS POUR 2018

2018 verra la continuité des actions menées en 2017.

Tout d'abord, **François SALAÛN va nous parler des stages :**

Le Comité Départemental d'Équitation a décidé de renouveler les journées de stage à l'intention des enseignants et de leurs cavaliers, en rajoutant l'attelage.

A l'heure actuelle, trois dates sont déjà programmées :

- Un stage **Hunter** le **dimanche 7 janvier 2018** à la Société Hippique Yonnaise à LA ROCHE SUR YON
- Un stage **C.S.O.** le **dimanche 4 février 2018** aux Écuries d'Eskame à AIZENAY
- Un stage de **Dressage** le **dimanche 18 février 2018** à la Société Hippique Yonnaise à LA ROCHE SUR YON.

Le détail de ces journées, avec les modalités d'inscription, seront en ligne sur le site internet du Comité Départemental d'Équitation. Les cavaliers devront s'inscrire impérativement auprès de leur club.

Deux autres dates de stage sont aussi à noter. Elles concernent une discipline méconnue mais dont nous avons pu voir une démonstration lors des championnats club à BAZOGES EN PAREDS. Il s'agit du tir à l'arc à cheval. Pour cela, je laisse la parole à Gaël IMBERT, du Centre Équestre des Égageries au POIRÉ SUR VELLUIRE. C'est le spécialiste de la discipline en Vendée et de plus, il vient d'être nommé, il y a quelques semaines, expert fédéral.

Les deux dates de stage pour le tir à l'arc à cheval sont programmées le lundi 5 février 2018 et le jeudi 5 avril 2018. Pour tous renseignements, n'hésitez pas à contacter Gaël IMBERT. Je vous demande de l'applaudir.

La parole est à Matthieu GRASSET pour les Championnats Départementaux ;

Les **Championnats départementaux** seront remis à l'ordre du jour pour 2018. Je peux d'ores et déjà vous annoncer que les dates retenues sont les **dimanche 20 et lundi 21 mai 2018** et que le lieu reste le même, à savoir BAZOGES EN PAREDS. Un appel à candidature sera effectué pour les Championnats Départementaux multi-disciplines 2019. Ces Championnats sont attribués pour une période de trois ans. Le cahier des charges sera mis en ligne sur le site du CDE.

Je tiens à préciser que c'est le Comité Départemental d'Équitation qui organise cet événement, et que l'association C.E.V. met à disposition gracieusement le site de Menjopolis.

Bien entendu, nous vous y attendrons nombreux en participants, mais aussi en bénévoles. Pas de nouveautés pour l'an prochain : toutes les épreuves de Hunter et de C.S.O. se feront en deux manches (une le dimanche et une le lundi) et l'ordre des tests du Concours Complet d'Équitation reste le dressage et le cross le dimanche, le C.S.O. se tenant le lundi. De plus, comme l'an dernier, les épreuves de C.C.E. seront incluses dans le Challenge C.C.E. « La Sellerie » 2018.

Pour les championnats Poneys, nous avons reçu 3 candidatures :

- La Société Hippique Yonnaise,
- L'association « Mathy OLIVIER »
- Le CEPC de CHAUCHÉ.

Du fait que les deux premiers organisateurs ont déjà eu à charge l'organisation des championnats Poneys, le Comité Départemental d'Équitation a décidé de confier ceux-ci au CEPC de CHAUCHÉ.

Pascale SALICHON pour la journée Equi'Handi :

La journée Equi'Handi sera renouvelée. La date est programmée au **jeudi 31 mai 2018**.

Cette journée Portes Ouvertes est organisée par les clubs référencés pour l'accueil de personnes en situation de handicap souhaitant y participer en espérant que le nombre de structures puisse augmenter et offrir des activités adaptées à ce public.

Chaque club organise sa journée comme il le souhaite. Cette journée est gratuite pour toutes personnes en situation de handicap et a pour but de faire connaître les multiples possibilités et bénéfices qu'apporte notre animal si merveilleux qu'est le cheval, comme la confiance en soi, le développement psychomoteur et de nombreuses autres choses encore trop longues à citer...

La communication de cette journée sera faite par le biais de la Maison Départementale des Personnes Handicapées auprès de tous les établissements ARIA, ADAPEI, ainsi qu'avec l'aide de TV Vendée et du Journal de la Vendée. Une affiche sera aussi envoyée à tous les clubs participant à cette journée.

De part cette communication, nous espérons ainsi avoir une meilleure diffusion sur la connaissance de cette journée.

Pour les clubs voulant recevoir du public en situation de handicap, une formation a été mise en place pour les enseignants.

Une formation BFEH option « Moteur sensoriel et mental » aura lieu les 4 et 5 décembre 2017, 8 et 9 janvier et 5 et 6 février 2018 au LION D'ANGERS, ainsi qu'une formation équi-sociale qui se terminera en février 2018. D'ores et déjà, 4 enseignants vendéens y participent.

Les renseignements et inscriptions sont disponibles sur le site du Comité Régional d'Équitation et j'encourage tous les clubs recevant du public à se former.

Cédric FLEURY, pour le Vendée Attel'âges :

Le **Vendée Attel'âges** verra sa 9^{ème} édition se dérouler toujours au Haras de la Vendée. La date retenue est le **dimanche 18 mars 2017**. Comme tous les ans, elle débutera par un défilé en ville et l'après-midi sera consacré à des démonstrations de maniabilité et de marathon. Merci encore au Conseil départemental de la Vendée de nous accueillir dans ce lieu apprécié du monde équestre.

Le Comité Départemental est à la recherche de volontaires qui souhaitent s'impliquer dans le jugement des concours d'attelage. En effet, nous sommes en manque de juges dans cette discipline.

Nous leur proposerons une formation sur le terrain. Les personnes intéressées et passionnées, et nous espérons qu'elles seront nombreuses, peuvent se mettre en relation avec Cédric FLEURY, responsable de l'attelage. N'hésitez pas à le contacter pour plus de renseignements et d'en faire part à votre entourage.

Christelle IMBERT, pour la soirée des Enseignants :

La **soirée des Enseignants** sera elle aussi renouvelée.

En 2018, elle se tiendra à LA ROCHE SUR YON au restaurant « Le Sultan » et au cours duquel les enseignants de club en activité et possédant une carte professionnelle pourront échanger sur les sujets qui les préoccupent. Ce dîner aura lieu le **lundi 15 janvier 2018 à partir de 19 h 30** autour d'un couscous. Vous trouverez, sur le site internet du C.D.E., le bulletin d'inscription. Merci aussi de nous faire part des sujets dont vous souhaitez débattre durant cette soirée.

Je vous rappelle que ce dîner est réservé aux enseignants possédant leur carte professionnelle, qui sera exigée lors de l'inscription.

Christelle IMBERT pour les championnats amateurs :

Je vous rappelle que, si vous souhaitez être le soutien de championnats départementaux amateurs dans les disciplines du Dressage, du TREC, du Hunter, du Concours Complet et du C.S.O., à vous organisateurs de nous adresser votre demande. Le Comité Départemental d'Équitation prendra à sa charge les plaques, flots, médailles et un apéritif.

Nous n'avons pas eu, à l'heure actuelle, de candidature pour les championnats amateurs pour 2018 à part celle de la Fermilière pour le C.C.E.

Étant la seule candidature, ce sera cette association qui aura la charge des championnats départementaux amateurs de C.C.E. pour 2018. La date retenue est le 9 septembre 2018.

Deux autres candidatures ont été reçues ce jour. Il s'agit de :

- L'Étrier Fontenaisien de FONTENAY LE COMTE pour le Hunter : une date sera retenue en septembre 2018,
- L'association « Equassyon » pour l'Endurance : la date retenue est le 2 septembre 2018 et le concours se tiendra à NESMY.

Je voudrais revenir aussi sur les concours SIF organisés en Vendée. Une réunion « Calendrier » s'est tenue le jeudi 16 novembre 2017 au Haras de Vendée dans le but de coordonner les concours Club du Département. Cette réunion n'est pas obligatoire bien sûr, mais elle permet aux organisateurs d'échanger et de planifier les concours dans le bon sens et en toute cordialité, car, comme le disait si bien Patrick MICHAUD : « il n'y a que 52 week-ends dans l'année !!! ». Les DUC tardives sont adressées au Comité Départemental d'Équitation de la Vendée par le Comité Régional d'Équitation des Pays de la Loire pour avis et validation éventuelle. Le Comité Départemental d'Équitation de la Vendée valide ou non la DUC en fonction du calendrier. En cas de concours dans la même discipline avec les mêmes épreuves et n'étant pas très éloignés l'un de l'autre, le Comité Départemental d'Équitation de la Vendée peut décider de la non validation d'un des concours et prendre éventuellement en compte d'abord le dépôt de la DUC en temps utile puis la présence ou non de l'organisateur à la réunion « Calendrier ». Je vous encourage donc à être présent à cette réunion de manière à éviter tout malentendu.

Voici une année chargée qui se prépare. Les bonnes volontés, dans quelque domaine que ce soit, sont bien entendu, les bienvenues, pour nous apporter l'aide dont nous aurons besoin.

Je vous rappelle donc que la plupart de ces manifestations seront mises en ligne sur le site internet du Comité Départemental. Je vous conseille donc de le consulter régulièrement.

Aucune question n'a été posée.

Comme vous le savez, cette année est une année d'élections. Après l'élection de Serge LECOMTE à la présidence de la Fédération Française d'Équitation, le 7 décembre 2017 aura lieu l'élection du Président du Comité Régional d'Équitation des Pays de la Loire. L'élection du Président du Comité Départemental d'Équitation de la Vendée aura lieu le 21 décembre 2017.

A cet effet, je vous propose de vous présenter les membres qui figurent sur les listes qui vous ont été adressées récemment. Chacun prendra 2-3 minutes pour se présenter :

- Allain AUGEREAU
- Céline BULET
- Jean-Pierre CAULET
- Cédric FLEURY
- Claire DURIEZ
- Matthieu GRASSET
- François SALAÛN
- Pascale SALICHON

Nous allons maintenant procéder à la remise de récompenses pour les cavaliers qui ont fait un podium dans les différents championnats de France club et amateurs, ainsi qu'à la remise des prix du Challenge de Concours Complet d'Équitation 2017.

Après ces remises de prix, nous prendrons le verre de l'amitié.

Je vous remercie de votre attention et vous souhaite une bonne année équestre 2018.

Je vous invite donc au verre de l'amitié et je vous souhaite une bonne journée.

La Présidente

La Secrétaire

Anne GRÉMAUD

Céline BULET